

Prévention

Carnaval, folklore et cortèges

ethias



Prévention
Votre métier

ethias

Carnaval, folklore et cortèges

Le présent Flash-Info est intégralement consacré aux risques liés à la folklore dans les rues comme les fêtes de carnaval, les cortèges ou défilés. Vous trouverez ci-dessous des tuyaux de prévention à propos de la forme d'organisation, des travaux de préparation et de la participation à ces évènements. Ce Flash-Info s'adresse en particulier à toutes les associations et leurs membres et aux organisateurs, publics ou privés.

La Belgique possède une culture populaire très riche. Chaque jour, il est possible de trouver une activité locale quelque part. Les évènements folkloriques attirent énormément de monde et le public arrive souvent en masse. L'ensemble de ces curiosités repose sur le bon travail des **associations locales**, sur l'**engagement de milliers de personnes** fournissant leur aide gracieusement, sur l'aide logistique de l'administration communale, sur la générosité des sponsors, en bref, l'**engagement de beaucoup de gens**. Vous aussi, probablement êtes impliqué d'une façon ou d'autre. Votre récompense ? La satisfaction, le plaisir, l'amitié, la solidarité et la tradition.

Mais voilà, **tout cela n'est pas sans risque**. Un accident peut toujours arriver. Les gens peuvent se blesser. Votre propre matériel ou les biens d'autrui peuvent être endommagés.

Une sélection d'exemples sortis des archives d'un assureur ?

Un groupe de danse folklorique organise un repas pour augmenter son budget. Yannick monte sur une échelle pour décorer la salle. Elle se penche un peu trop et perd l'équilibre. Elle fait une chute de 3 mètres de haut, elle se casse le poignet et a des contusions aux côtes. Elle subit une incapacité de travail de deux mois.

Un char dévie de sa trajectoire et heurte Roger qui est en train de regarder la parade avec sa petite-fille sur les épaules. Le malheureux est emmené aux urgences de l'hôpital afin de recoudre la plaie ouverte qu'il a à la jambe. La petite fille n'est pas blessée mais pour elle aussi, la fête se termine sur une mauvaise note.

À la sortie de l'entrepôt dans lequel il a été aménagé, le char accroche la porte. Un grand baffle que le groupe vient d'acheter tombe sur le sol. C'est irréparable et le bâtiment est également endommagé.

Autant d'accidents qui peuvent être évités. Nous vous apportons ci-dessous un bon nombre de conseils et de points d'attention. Ils peuvent vous aider à prévenir les accidents ou à en limiter les dégâts si ceux-ci se présentent.

Association de fait ou ASBL ?

Lorsque 2 personnes ou davantage collaborent avec un objectif commun, comme par exemple pour former un groupe dans un cortège, ils deviennent une **association de fait**. Les membres sont alors copropriétaires des biens de l'association. Assez facile, aucune formalité, sans tracas. Mais néanmoins aucune protection et malgré cela quand même parfois des obligations !

Tous les membres peuvent être personnellement tenus de l'indemnisation si l'association de fait est considérée comme responsable suite à un accident. Chaque membre actif demeurera de plus responsable de sa propre faute.

Une association ayant un caractère stable et qui collabore de façon plus intensive, avec davantage de gens et de moyens, peut fixer les accords de base de son fonctionnement en formant une **ASBL**. L'ASBL possède une personnalité juridique: elle agit en son nom propre et pour son propre compte. Elle peut être son propre propriétaire. Les membres n'en ont plus qu'une responsabilité personnelle limitée. L'ASBL doit alors respecter les règles établies au sein de sa structure et de son fonctionnement. Et à ne pas oublier : l'ASBL doit s'assurer en **responsabilité civile**.

Une association s'engage assez rapidement dans toute une série d'actes auxquels la loi attribue des **conséquences juridiques** : acheter et vendre des biens, louer de l'espace de travail ou des salles de réunion ou de fête, mettre des gens au travail, ... Chaque association avec une activité quelque peu permanente a tout intérêt à exister sous la forme d'une ASBL.

Les associations carnavalesques, les groupes de folklore, grands ou petits, en tant qu'ASBL ou association de fait, doivent suivre la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires s'ils font appel à des bénévoles. L'organisation doit fournir les informations suivantes à chaque volontaire avant qu'il ne se mette au travail :

- le but de l'organisation ;
- le statut juridique de l'organisation ;
- si une assurance responsabilité civile a été souscrite (si ce n'est pas le cas, comment est réglée la responsabilité civile en cas de faute du volontaire) ;
- quelles sont les autres assurances qui ont été souscrites (par exemple, les accidents physiques, juridiques, ...) ;
- la prise en charge éventuelle de certains coûts ;
- le cas échéant, la confidentialité à propos d'affaires couvertes par le secret professionnel.



Jetons un œil sur les risques

Les accidents ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont généralement provoqués. On observe souvent un manque de connaissance, l'audace, la précipitation, la fatigue ou un manque de coordination à l'origine d'un accident. Ou encore, c'est une combinaison de plusieurs de ces facteurs.

Au sein d'une entreprise, des **analyses de risques** sont réalisées et un bon nombre de **mesures de prévention** sont prises pour protéger l'employé qui exécute des travaux de soudage, de meulage, de peinture ou du travail en hauteur, de la mécanique ou encore de l'électricité. Beaucoup d'associations effectuent ce type de tâches dans le cadre de la construction de leur char ou de leur mise en scène, sans se soucier de la sécurité.

Les membres participent à la préparation de leur événement de l'année en prenant des risques qu'ils n'accepteraient pas à la maison ou dans leur travail de tous les jours. Ils le font avec la meilleure des intentions. Mais est-il bien raisonnable ?

Ils utilisent du matériel mis au rebut : appareils électroménagers, outils à main, qui ne conviennent plus ailleurs, qui ont été donnés ou acquis pour une bouchée de pain. Sont-ils bien sécurisés ?

Le casque et les lunettes de sécurité, les gants ou autres équipements de protection ne sont pas toujours disponibles.

Ils exécutent des tâches pour lesquelles ils n'ont ni l'expérience ni la formation.

Ils travaillent précipitamment afin d'être prêts juste à temps pour le défilé.

Ils font des doubles journées : après une journée de travail complète, ils vont travailler pour l'association et ils négligent les signes de fatigue. L'attention diminue.

Ils utilisent des produits qui peuvent être nocifs (peintures, adhésifs, ...) et qui exigent des **précautions particulières**.

Ils utilisent des outils qu'ils ne sont pas habitués de manipuler.



Les costumes sont fabriqués spécialement pour l'occasion folklorique, mais ils ne sont souvent pas adaptés aux conditions atmosphériques dans lesquelles ils seront portés. Ils sont soit trop chauds, soit trop froids, ne sont pas résistants à la pluie, ...

Les figurants dans les parades portent souvent des chaussures qui ne sont pas adaptées pour marcher des kilomètres.

Les chars ont souvent des formes irrégulières ou se composent d'éléments mobiles. Les figurants y ont-ils un siège sécurisé ? Sur l'ensemble du parcours, y a-t-il assez

d'espace pour passer et l'espace est-il également suffisant dans chacun des virages ?

Le véhicule tracteur n'est pas adapté à la charge du(des wagon(s) qui ont été préparés spécialement pour l'occasion. Le couplage cède.

Pendant l'événement, beaucoup de monde est présent. Le public attend en masse le long des routes et peut agir dans la précipitation. Un enfant peut soudainement traverser la route.

Lors de la parade, les chevaux peuvent être nerveux et imprévisibles. Chaque cavalier peut-il rester maître de sa monture ?

Certains participants peuvent effectuer des cascades incroyables : des pyramides humaines, des combats chorégraphiques, cracher de feu ou exécuter des numéros de cirque. Tout cela n'est pas sans risque.

Le public comme les participants baignent dans une ambiance festive. Il peut y avoir des abus d'alcool.

La circulation et le stationnement sont différents des autres jours.

On est moins motivé pour les travaux de démontage et le rangement des matériaux et déchets après la fin de l'événement.

Organisez votre activité

Tout bénévole qui se trouve sous l'autorité d'un employeur est considéré comme un employé à part entière et reçoit la **protection** qui est décrite en détail dans la **réglementation sur le bien-être**. L'employeur est obligé d'**analyser les risques** et de prendre les **mesures de prévention appropriées**.

Organiser requiert au moins : la prévoyance, la planification, la concertation et la répartition des tâches. Mais également : avoir de l'ordre dans l'administration et les finances, avoir recueillis les autorisations municipales nécessaires et être correctement assurés.

Conseils pratiques de prévention

- Ne réalisez que des constructions techniquement faisables avec le personnel, les moyens et le temps disponibles.
- Les constructions temporaires doivent être solides. Ne pensez pas que 'cela ne doit tenir qu'une journée'.
- Déterminez le nombre de personnes qui prendra place sur le char et les mouvements que ces personnes effectueront dessus. Prévoyez des sièges en suffisance ainsi qu'un accoudoir sur chaque siège. Évitez que personne ne chute suite aux coups de frein ou aux chocs. Ne laissez personne s'asseoir sur la barre de traction
- Veillez à ce que les figurants d'une scène ou de danse ne puissent tomber du wagon lors de leur représentation. Prévoyez une rampe le long des



pourtours. Prévoyez une protection personnelle en cas de chute pour chaque participant qui exécutera une figure plus haute ou plus rapide. Évitez que la capacité d'accueil maximale à bord du wagon ne soit dépassée.

- Calculez à l'avance l'agilité ainsi que le poids du char ou du wagon.
- Utilisez un véhicule tracteur qui pourra supporter la charge. Ne perdez pas de vue que plusieurs wagons couplés rendent l'ensemble moins maniable. Contrôlez l'état des liaisons. Liez le tracteur au wagon avec une chaîne de sécurité supplémentaire. Si le siège du conducteur est intégré dans la construction du char, veillez à ce qu'il conserve une visibilité et une liberté de mouvement suffisantes.

Il est important d'identifier les risques propres à la situation de son groupe et d'avoir ainsi la couverture adéquate

- Veillez à avoir une surveillance permanente sur les chars imposants, en particulier sur toute la longueur et sur tous les sommets. Prévoyez du matériel de communication pour que le pilote et le surveillant puissent communiquer entre eux, même dans la musique forte, dans l'enthousiasme du public et le bruit du moteur.
- Vérifiez que le réservoir de carburant du véhicule tracteur est suffisamment rempli avant le début du cortège. Évitez de devoir faire un ravitaillement pendant la parade. Cela vaut également pour le générateur qui produit l'électricité. Si le ravitaillement est inévitable, il faut d'abord éteindre le moteur.
- Décrivez les consignes de sécurité applicables lors des travaux préparatoires et pendant le déroulement de l'événement. Accordez-vous avec les bénévoles et figurants de les respecter. Organisez une surveillance sécurité effective. Les superviseurs et les responsables de sécurité doivent être facilement reconnaissables par les participants, spectateurs et les services d'urgence lors de l'événement.
- Sécurisez les trajets de la sortie du hangar vers le point de départ et du point final jusqu'au retour au hangar. Veillez à une supervision adéquate et à une bonne visibilité. Posez des feux et réflecteurs. Ne transportez aucun passager à bord du char lors de ces trajets. Un véhicule lent doit avertir les usagers de la route avec un signal 30 km/h. Un char non immatriculé ne peut dépasser les 25 km / heure.
- Le chauffeur du char ainsi que les gens gérant la sécurité doivent être sobres. Les bénévoles lors de leur travail et les figurants lors de la parade doivent également garder la tête froide et limiter l'abus d'alcool. Prévoyez des boissons non-alcoolisées en suffisance. Il peut faire très froid lors de la période des carnavals donc une boisson chaude est toujours la bienvenue. L'eau sera le meilleur choix lors des événements estivaux.
- Utiliser un équipement approprié pour les travaux à effectuer.

- Contrôlez que les outils à main, les machines, les échelles et les échafaudages sont en bon état. Éliminez le matériel qui n'est pas conforme et trouvez d'autres solutions.
- Prospectivez le parcours à l'avance, y compris le chemin du hangar vers le point de départ et du point final vers le hangar au retour. Prêtez attention à la largeur disponible, aux virages, aux câbles d'alimentation électriques sur le chemin et aux imperfections de la route. Mais aussi, tenez compte d'installations temporaires comme des stands ou attractions, qui seront uniquement présentes lors de l'événement.
- Évitez que les figurants ne se heurtent aux spectateurs avec leurs accessoires lors de la représentation de la chorégraphie. Répétez cette chorégraphie et observez le parcours. Limitez les accessoires trop grands, trop lourds ou tranchants. Ceux qui en portent quand même doivent éviter les mouvements brusques ou tourbillonnants.
- Répétez les acrobaties en présence d'un assistant prêt à intervenir à tout moment. Assurez-vous qu'elles sont effectuées en toute sécurité pendant le cortège ou l'événement. Restez dans les limites de ce que les participants sont capables de faire physiquement.
- N'improvisez pas au détriment de la sécurité.

Check-list assurances

Une bonne organisation connaît ses risques, prend ses dispositions et est bien assurée. Votre groupe folklorique/carnavalesque est-il bien assuré ? Voici ce dont vous avez besoin :

- **Une police MEMBRES**
Cette assurance couvre la responsabilité civile et le dommage corporel des membres de l'association au cours des activités.
- **Une police RC ACTIVITES**
Dès lors, la responsabilité civile de l'association est également couverte, lorsqu'elle organise ou participe à des festivités, des évènements, ou tout autre type d'activité.
- **Une assurance RC CONSTRUCTEUR DE CHAR**
Cette couverture de responsabilité civile est destinée aux associations qui construisent, rénovent et louent des chars.
- **Une assurance RC AUTOMOBILE** pour les chars
Un char automoteur qui ne sort que sous un aspect folklorique ne doit pas être immatriculé et ne doit pas passer au contrôle technique, mais il doit être assuré en responsabilité civile.
L'organisateur de l'événement, souvent la commune ou la ville, peut prendre une assurance complémentaire pour les véhicules qui ne seraient pas assurés en permanence.

Notez que cette assurance n'intervient qu'en cas d'accident pendant le défilé ou pendant le trajet à partir du dépôt jusqu'au point de départ de la procession ou du point final jusqu'à l'entrepôt.



- Une assurance **INCENDIE**

L'association qui loue un atelier ou un hangar, prend une assurance incendie qui couvre les dégâts d'incendie et des eaux du bâtiment ou des autres occupants.

L'assurance incendie pourrait éventuellement couvrir en plus le matériel de l'association qui y serait stocké.

L'association ou le groupe qui est propriétaire souscrit à une assurance incendie pour eux-mêmes.

- Une assurance **RC FAMILIALE**

Membre d'une association ou non, chacun a intérêt à avoir une assurance RC familiale. Elle peut s'avérer utile notamment quand le membre d'un groupe est considéré comme personnellement responsable d'une faute lors d'une activité de l'association. Attention, une police familiale ne peut pas remplacer toutes les assurances RC précitées. L'utilisation d'un véhicule à moteur, par exemple, ou un incendie dans un immeuble loué sont exclus.

L'association ne doit pas forcément souscrire elle-même toutes ces polices. Parfois l'organisateur de l'évènement souscrit des polices pour l'ensemble des participants.

Dans ce cas, la couverture est comprise dans l'inscription à l'évènement par l'association. D'autres contrats sont souscrits personnellement par les membres. Ethias a développé un package d'assurances adaptées aux associations carnavalesques en collaboration avec la *Federatie Europese Narren* (la Fédération Bouffons européens). Il est surtout **important d'identifier les risques propres à la situation de son groupe et d'avoir ainsi la couverture adéquate**. Si vous constatez qu'il vous manque une couverture d'assurance, prenez contact avec nous. Lorsqu'un incident survient et qu'il n'est couvert par aucune assurance, le poids peut être lourd à porter.

Bien préparé, la fête est plus folle !

Si vous êtes conscient des risques et que vous avez pris vos précautions, vous pouvez alors participer, mener votre parade et faire la fête en toute insouciance. Et grâce à votre engagement, vous faites vivre les traditions et vous faites de votre commune, village ou ville, une communauté où la vie est belle.



Vous organisez une manifestation ?

Assurez vos bénévoles, les participants, votre responsabilité ou tout le matériel nécessaire.



La meilleure couverture pour tous vos événements et manifestations !



Prévention
Votre métier

ethias